

Projet Agristo Hauts de France

d'usine de production de produits
surgelés à base de pommes de terre
à Escaudoèvres (59)



Concertation préalable
10 juin – 17 juillet 2024

Atelier thématique sur la dynamique socio-économique du projet – Jeudi 27 juin 2024

COMPTE-RENDU

 www.concertation-agristo.fr

Agristo
we love potatoes

L'atelier thématique sur la dynamique socio-économique du projet Agrist'Hauts de France s'est tenue le jeudi 27 juin 2024, à la salle polyvalente d'Escaudoevres en présence d'intervenants et de 48 participants.

Intervenants présents lors de cette réunion publique :

- **Thierry BOUTEMAN**, Maire d'Escaudoevres ;
- **Ward CLAERBOUT**, Responsable des Affaires publiques, Agristo ;
- **Sylvain BOURDON**, Directeur du projet Agrist'Hauts de France, Agristo ;
- **Anne-Marie ROYAL**, garante de la concertation ;
- **Mickaël DEREUX**, garant de la concertation ;
- **Renaud DUPUY**, 2concert (animateur) ;
- **Martin BACHOLLE**, 2concert (animateur) ;
- **Benoit HOUILLIEZ**, Chambre d'agriculture des Hauts de France
- **Brigitta WOLF**, Coordinatrice Vegaplan
- **Karine SILVERT**, Directrice de l'agence France Travail de Cambrai
- **Peggy BROTZKI**, Directrice de la Mission locale du Cambrésis
- **Jean-Charles LEROUX**, AFPI Escaudoevres

Introduction :

L'atelier thématique du 27 juin 2024 proposait un approfondissement sur la thématique de la dynamique socio-économique liée au projet. Suite à une présentation d'Agristo sur les enjeux du projet au regard de trois sous-thématique (la culture de la pomme de terre, la création d'emplois directs et indirects et la formation professionnelle), trois sessions de 25 minutes par table ont permis à l'ensemble des participants d'approfondir ces sous-thématiques avec les experts présents.

Le présent compte-rendu propose une restitution intégrale des différentes interventions et échanges avec le public qui se sont tenus au format « plénière ». Les échanges qui se sont déroulés sur les tables thématiques sont restitués ici de manière synthétique.

Pour une lecture facilitée, vous trouverez ci-dessous, associés aux pages du compte-rendu correspondantes, les différentes séquences de la réunion ainsi que les thématiques abordées au travers des questions posées par les personnes présentes.

Le diaporama de présentation illustrant les propos des intervenants en introduction de l'atelier est disponible en téléchargement sur le site internet de la concertation à l'adresse suivante :

https://www.concertation-agristo.fr/files/ugd/ff1e75_1f9a4f128a8a4022a30449ecd7ee3768.pdf

L'atelier s'est déroulé de la façon suivante :

- Accueil républicain :
 - **Thierry BOUTEMAN**, Maire d'Escaudœuvres – **PAGE 4**

- Rappel du cadre de la concertation :
 - **Le rôle des garants et de la Commission National du Débat Public** par Anne-Marie ROYAL, garante de la concertation – **PAGE 7**
 - **Les engagements du maitre d'ouvrage pour la concertation** par Ward CLAERBOUT, Responsable des Affaires publiques, Agristo – **PAGE 10**
 - **Le dispositif de concertation** par Martin BACHOLLE, 2concert (animateur) – **PAGE 9**

- Présentation des enjeux du projet au regard des trois thématiques de la soirée :
 - **Les enjeux du projet en matière de lien avec la culture de la pomme de terre** par Steven DE CUYPER, Responsable Agro, Agristo – **PAGE 14**
 - **Les enjeux du projet en matière création d'emplois directs et indirects** par Sylvain BOURDON, Responsable Agro, Agristo – **PAGE 14**
 - **Les enjeux du projet en matière formation professionnelle** par Sylvain BOURDON, Responsable Agro, Agristo – **PAGE 14**

- Temps d'échanges par table thématique avec des intervenants extérieurs (regard croisé entre des professionnels et des habitants sur le projet et ses enjeux) (sont reprises ici les thématiques abordées par les participants, les questions posées sont *identifiées en vert* dans le compte rendu intégral) :
 - Thématique # 1 : La culture de la pomme de terre, animée par **Benoit HOUILLIEZ**, Chambre d'agriculture des Hauts de France, et **Brigitta WOLF**, Coordinatrice Vegaplan :
 - Certification Vegaplan : **PAGE 10**
 - Relations avec les agriculteurs : **PAGE 11**
 - Conditions de production des pommes de terre : **PAGE 11**
 - Effets de la culture de pommes de terre sur le territoire : **PAGE 12**
 - Marché et prix de la pomme de terre : **PAGE 13**
 - Concertation avec le monde agricole : **PAGE 13**

- Thématique # 2 : La création d'emploi directs et indirects, animée par **Karine SILVERT**, Directrice de l'agence France Travail de Cambrai et **Peggy BROTZKI**, Directrice de la Mission locale du Cambrésis :
 - État des lieux du monde de l'emploi dans le Cambrésis : **PAGE 14**
 - Emploi local : **PAGE 15**
 - Emplois indirects : **PAGE 15**
 - Recrutement : **PAGE 15**
 - Conditions de travail chez Agristo : **PAGE 16**

- Thématique # 3 : La formation professionnelle, animée par **Jean-Charles LEROUX**, AFPI Escaudœuvres
 - Qu'est-ce que l'AFPI ? : **PAGE 16**
 - Types de formation/métiers : **PAGE 16**
 - Relation avec Agristo : **PAGE 17**
 - Les difficultés de recrutement pour la formation : **PAGE 17**
 - Les détails pratiques de la formation : **PAGE 17**

Compte-rendu intégral de la partie introductive de l'atelier :

T. BOUTEMAN, Maire d'Escaudœuvres : Bonjour, merci à tous pour votre présence pour cet atelier de concertation. Je n'oublie pas de remercier les garants de la concertation pour leur présence et leur appui pour la conduite de cette concertation. Je remercie les représentants d'Agristo qui sont là pour présenter leur projet et pour répondre à vos questions. Nous avons eu beaucoup d'échanges depuis le début. Il y a encore des choses qui posent problème. Le trafic est un sujet ; on aura l'occasion d'en parler lors d'une prochaine étape la semaine prochaine. Il y a des pistes que l'on évoquera ensemble la semaine prochaine.

Je vais maintenant laisser la parole à Monsieur BACHOLLE et je vous souhaite une très bonne réunion. Surtout, n'hésitez pas à interagir puisque chaque thématique est importante, et on a besoin d'avoir vos avis par rapport à chaque élément sur lequel nous allons échanger ce soir.

Merci. Bonne soirée. Bonne réunion.

M. BACHOLLE, cabinet 2Concert : Merci beaucoup, Monsieur le Maire, pour cette introduction. Je vais vous parler rapidement du programme de la réunion de ce soir.

Ce soir, nous sommes dans un atelier d'approfondissement sur la dynamique socio-économique liée au projet Agristo s'il venait à se réaliser.

On va juste faire un rappel de la démarche de concertation avec les deux Garants qui vont prendre la parole. Ensuite, on va présenter les différents enjeux du projet au regard de chacune des thématiques de la soirée. La dynamique socio-économique sera divisée en 3 sous-thématiques. Ensuite, on aura un temps d'échanges par table – je vous réexpliquerai un peu plus tard comment cela va se dérouler. On aura ensuite une restitution de tous ces échanges, avant de terminer par un temps d'échanges collectif où on pourra directement poser des questions au maître d'ouvrage et à l'équipe d'Agristo.

La démarche de concertation publique. Je donne la parole à Mme ROYAL, Garante CNDP.

A-M. ROYAL, Garante CNDP : Bonsoir à tous. Je vais faire un petit quizz. Qui n'était pas présent à la réunion de lancement ? Je vais donc expliquer ce qu'est la concertation pour ceux qui n'étaient pas présents – pardon pour les autres.

Nous sommes deux Garants, Michaël DEREUX et moi, et nous sommes là pour garantir votre droit à la participation et à l'information. Nous venons de la Commission nationale du débat public, autorité indépendante. Nous sommes indépendants à la fois des Collectivités, des services de l'État, et du maître d'ouvrage.

Notre rôle est très simple, c'est de vous donner ce droit d'accéder à toutes les informations, et je pense que depuis le début de la concertation, vous avez vu qu'il y avait beaucoup d'informations dont les dossiers papier – pour ceux qui vont un peu moins sur internet, c'est un peu plus difficile de suivre l'information – vous l'avez dans les rencontres. Monsieur le Maire disait tout à l'heure que nous étions au 6^{ème} temps. Nous avons eu des temps sur les marchés, dans la galerie commerciale où beaucoup d'entre vous sont revenus nous voir pour poser des questions, et la visite fut un temps d'échanges.

Et le droit de participer. Vous avez déjà été très actifs sur le site, vous posez des questions, vous avez des réponses, et de toute façon, maintenant des fiches de synthèse sur les questions principales sont à votre disposition sur le site. Vous pouvez donc avoir de l'information et continuer à interagir.

Nous sommes au début du projet, très en amont – c’est pour cela que les maîtres d’ouvrage ne peuvent pas toujours répondre à toutes les questions parce qu’ils sont en train de travailler. Les études se font même après la période où nous sommes qui dure jusqu’au 17 juillet. À cette date, Michaël et moi travaillerons un mois pour mouliner tout ce que vous avez dit, vérifier tout ce qui a été répondu, tout ce qui n’aurait pas été répondu éventuellement, pour rendre un bilan. Pas un bilan sur le projet, nous ne sommes pas des Commissaires enquêteurs, nous n’avons pas d’avis sur le projet, c’est bien le processus de concertation.

Une fois que nous aurons rendu notre bilan, aux alentours du 17, les maîtres d’ouvrage auront 2 mois, mais je pense qu’ils iront peut-être beaucoup plus vite, disons que vers fin septembre, ils nous auront répondu. Tout cela, vous pourrez le trouver à la fois sur le site d’Agristo et sur le site debatpublic.fr, le site de la concertation. Vous ne le trouverez pas en dossier papier, mais ce sera public pour tout le monde.

À partir du moment où cette étape sera faite, si Agristo souhaite continuer, c’est là que commence vraiment la période des études approfondies, de la demande d’autorisation. Par contre, l’information du public continuera, c’est une démarche volontaire, donc à ce moment-là, Agristo verra comment il fait son information.

Effectivement, quelque chose que vous connaissez beaucoup plus, c’est quand ils auront fini ce parcours sur les demandes, vous aurez l’enquête publique où vous aurez tous les dossiers, toutes les études et où vous retrouverez aussi nos bilans, etc. dans le gros dossier d’enquête publique.

Les principes qui nous gèrent sont : notre indépendance, je vous en ai déjà parlé ; notre neutralité par rapport au projet ; la transparence, que l’on essaie d’amener au fur et à mesure de notre travail (c’est toujours perfectible) ; l’argumentation – à la fois pour l’entreprise qui doit argumenter et faire un effort d’argumentation pour expliquer – et c’est aussi – c’est pour cela que tout à l’heure, je parlais des petites fiches – quand vous avez des questions complémentaires, bien préciser sur quoi vous voulez intervenir, parce que c’est vrai qu’il y a déjà des réponses, mais il y a toujours à argumenter – et argumenter dans les échanges – et c’est aussi une forme de dialogue qui s’instaure ; égalité de traitement – vous êtes tous sur des tables, il n’y a pas de différence de traitement entre les uns et les autres, il n’y a ni mauvaise question ni mauvaise prise de parole ; et puis l’inclusion – c’est pour cela que nous essayons d’aller dans plusieurs endroits, parce que ce soir, par exemple, certaines personnes ne peuvent pas venir, mais on a parfois pu les rencontrer, par exemple avec les manèges samedi après-midi.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup. Je vais maintenant donner la parole à Ward CLAERBOUT, responsable des affaires publiques chez Agristo.

W. CLAERBOUT, Responsable des affaires publiques Agristo : Bonsoir à tout le monde. Merci beaucoup d’être venus ici, même avec cette chaleur. Je m’appelle Ward CLAERBOUT, je suis responsable des affaires publiques pour Agristo.

Juste un petit mot pour vous répéter que nous avons commencé cette procédure de concertation avec un esprit ouvert et une transparence maximale, même si nous sommes encore bien en amont du projet, comme Mme ROYAL l’a dit. Ce n’est pas encore un projet fini, il est en cours de réalisation.

Lors de la réunion d’ouverture, des rencontres de proximité et dans les contributions sur le site web, nous avons déjà reçu beaucoup de questions. Une partie des réponses est déjà publiée – chaque question aura une réponse. Celle-ci sera parfois une réponse concrète, mais parfois aussi, nous devons approfondir un sujet ensemble avec les autorités compétentes.

Nous sommes convaincus que cette concertation va finalement mener à une amélioration pour un meilleur projet. Beaucoup de vos idées ou de vos inquiétudes ont déjà mené à des réflexions en interne qui auront comme résultat des modifications du projet et des actions qui seront prises par Agristo, ou l'engagement des experts sur des thèmes spécifiques. Nous allons donc continuer dans cet esprit dans les semaines qui viennent.

Je suis très content de votre présence ici ce soir pour cet atelier socio-économique, étape importante dans la procédure de concertation. Merci beaucoup.

M. BACHOLLE : Je vais vous présenter rapidement le dispositif d'information mis en place pour cette concertation. Le dossier de concertation est disponible à l'entrée de la salle. Vous avez reçu également des dépliants pour vous annoncer la tenue de ces échanges. Nous avons le site internet où tous les documents, toutes les présentations qu'on fait en réunion sont disponibles et téléchargeables en ligne.

Sur les différents temps d'échanges, on est déjà à plus de la moitié de cette concertation. Ce soir, nous sommes à l'atelier thématique sur la dynamique socio-économique. Nous avons encore un rendez-vous la semaine prochaine pour parler spécifiquement de l'implantation de l'usine, et enfin, le mercredi 10 juillet, nous aurons une réunion de synthèse de cette concertation, où le maître d'ouvrage viendra nous dire ce qu'il a retenu et entendu, et les premiers engagements qu'il prend pour la poursuite du projet.

Je rappelle que tout cela sera intégré dans le bilan de la concertation, un premier bilan réalisé par les deux garants de la concertation, et une réponse à ce bilan réalisée par le maître d'ouvrage. Le premier sera mis en ligne un mois après la fin de la concertation, soit le 17 août 2024, et le second, au plus tard le 17 septembre 2024.

Ce soir, comme je l'ai dit, c'est la thématique « dynamique socio-économique du projet ». Nous avons souhaité aborder 3 points spécifiquement : une première thématique sur la culture de la pomme de terre, sujet qu'on a beaucoup entendu, il y a eu beaucoup de questions sur l'effet de ce projet sur le monde agricole ; la deuxième sur la création d'emplois directs et indirects dans le cadre du projet ; la troisième sur la formation professionnelle. Nous ferons ensuite un travail sur table, avec des intervenants que je vous présenterai après.

Je vais d'abord laisser Agristo nous expliquer quels sont les enjeux du projet, les informations dont ils disposent à ce stade au regard de ces 3 thématiques. Je donne donc la parole à Steven DE CUYPER, responsable agro au sein du Groupe Agristo.

S. DE CUYPER, responsable agro Agristo : Bonsoir à tous. Un petit mot pour expliquer ce que fait Agristo. Il y a quand même des différences entre les transformateurs. Nous ne sommes pas des producteurs de pommes de terre, c'est vraiment en coopération avec nos agriculteurs. On achète les pommes de terre, on travaille ensemble, mais nous ne sommes pas producteurs de pommes de terre, nous ne les cultivons pas.

Cela veut aussi dire que notre marge de manœuvre sur les conditions de production sont limitées, parce que nous sommes vraiment liés aux partenariats, ensemble avec des organisations externes qui font différentes aides, comme la lutte intégrée ou la durabilité.

On a vraiment l'objectif d'être un acteur de la filière, on travaille vraiment en coopération ensemble. On est ainsi ouvert à la discussion avec le monde agricole entier pour garantir la qualité et la durabilité et toutes les exigences vis-à-vis du climat.

Pour entrer dans le détail de comment nous faisons, comme je l'ai dit, nous ne faisons pas la culture de pommes de terre nous-mêmes, cela se fait au travers de contrats. Un contrat avec un agriculteur a

une durée d'une saison ; chaque saison est différente, on voit aussi avec la météo, chaque année, il y a d'autres difficultés. Cela veut aussi dire que les prix sont volatiles, avec une vraie croissance des prix ces dernières années. Année après année, les prix augmentent. Actuellement, c'est aussi lié à des causes climatologiques, les rendements, et toutes les choses qui changent vis-à-vis de l'agriculture.

La politique de fidélisation. Cela veut dire que l'on travaille via des partenariats, ce n'est pas simplement acheter, c'est un contrat qui n'est pas fini, il y a beaucoup de challenge pour le futur, la durabilité, etc. On regarde ensemble comment améliorer. Cela veut aussi dire que quand il y a un problème, on va toujours aller en coopération, on discute ensemble. Ce n'est pas noir et blanc. On travaille beaucoup dans la zone grise pour trouver des solutions sur le long terme.

Il y a aussi une volonté de s'appuyer sur le réseau de fournisseurs historiques de Tereos, c'est évident pour nous.

Concernant la certification pour les pommes de terre, on travaille déjà avec un système Vegaplan, lié avec l'État, de sécurité. C'est vraiment adapté à la transformation de la pomme de terre, mais aussi vis-à-vis de l'agriculteur. Ce sont des externes qui font un audit sur le terrain de tout ce qu'on fait là-bas.

La certification Vegaplan un peu plus en détail.

- Cahier des charges couvrant la sécurité alimentaire, la durabilité et la lutte intégrée.
- Contrôles effectués sur place par des organismes de certification indépendants et sous accréditation. Un standard est créé et maintenu par Vegaplan, et ensuite, des externes vont faire les audits chez l'agriculteur à une fréquence d'un tous les 3 ans. 10 % peuvent aussi être audités entre temps.
- Contrôle des bonnes pratiques agricoles en général.
- Mise en œuvre de pratiques culturales en faveur de la biodiversité et des structures écologiques.
- Protection de la culture et utilisation des produits phyto – il y a un gros changement – sur la base des principes de la lutte intégrée.
- Mesures de préservation des sols, protection des nappes phréatiques et gestion des déchets.
- Participation obligatoire à un monitoring de durabilité, on veut aussi voir comment on change, où on en est actuellement et si l'on fait des bonnes étapes année par année. Ainsi, on peut cartographier les efforts de durabilité des différentes entreprises agricoles pour regarder comment mettre des mesures en place comme il faut.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup pour cette présentation des ambitions et la façon de travailler d'AgriSto sur la relation avec les producteurs de pommes de terre.

Je passe la parole maintenant à Sylvain BOURDON qui va nous expliquer les enjeux du projet liés à la création d'emploi et à la formation professionnelle.

S. BOURDON, Directeur projet AgriSto : Bonsoir.

Cette usine a une capacité de 300 000 tonnes. Cependant, elle ne va pas démarrer avec 300 000, mais avec 150 000 tonnes, qui sont fabriquées aujourd'hui en Belgique. Nous allons donc relocaliser ces productions en France avec des pommes de terre d'origine française, et occuper cet espace désindustrialisé en partie par Tereos qui est passé en 2023 de 125 à 50 emplois.

Nous allons démarrer avec 140 emplois. Dans notre industrie, il existe un ratio qui est d'une personne pour 1 000 tonnes approximativement. Au fur et à mesure du développement des ventes – on

démarrerait mi-2027 – on aura une croissance des emplois liée à la croissance de la production. À terme, on envisage d'être 300 à 350 personnes sur le site.

La typologie d'emplois est assez variée. Nous avons évidemment besoin de conducteurs de machines de production et de conditionnement, des gens qui vont faire le contrôle de la réception des pommes de terre, régler les machines, faire des contrôles qualité sur la production ; des techniciens de maintenance, que ce soit préventive ou curative ; des magasiniers pour gérer les pièces détachées ; des automaticiens ; des spécialistes en informatique industrielle ; des spécialistes de la GMAO pour la planification des opérations de maintenance ; du personnel pour le nettoyage – quand on démarrera, on sera plutôt sur 3 équipes et au fur et à mesure de la montée en puissance, on pourra travailler les week-ends. Cela veut dire que quand on s'arrête les week-ends parce qu'on ne produit pas, effectivement, les nombreux besoins de nettoyage seront pourvus par les équipes intégrées à la production, mais on fera appel aussi à des techniciens de nettoyage externes pour renforcer sur les week-ends. Une partie logistique aussi, puisqu'il faut décharger les livraisons d'emballages, d'ingrédients, il faut charger et préparer des commandes de produits surgelés, gérer le stockage dans les entrepôts automatisés. On a aussi des besoins au niveau agricole, liés aux besoins d'approvisionnement en pommes de terre.

Si on regarde en termes d'effectifs ce que cela représente :

- Production : environ 40 personnes.
- Conditionnement (mettre en sachet, remplir les cartons, palettisation, qui sont des équipements très automatisés, mais pour faire les réglages de ces machines, assurer les contrôles qualité par exemple sur les poids, l'étiquetage, etc.) : environ 30 personnes.
- Maintenance : environ 20 personnes.
- Logistique : environ 30 personnes.
- Qualité : environ 10 personnes.
- Administration et ressources humaines (spécialistes de paie, formation, contrôle de gestion, etc.) : environ 10 personnes.

Cela représente environ 140 personnes.

En ce qui concerne le recrutement, on considère qu'il faut à peu près un an pour former un opérateur ou un équipier de maintenance, nous avons des processus très spécifiques. Heureusement, nous avons la possibilité de former grâce à nos usines à 1h30 d'ici, que ce soit Wielsbeke par exemple ou Nazaret. Ce processus de recrutement est donc à mettre en place parce que 140 personnes, c'est quand même très significatif, surtout vu l'ampleur et la diversité des compétences dont nous avons besoin.

Sur la formation, tout un processus est à mettre en place. Je le disais, en Belgique, à 1h30 d'ici, il y aura des possibilités de formation. Tous les aspects logistiques seront à imaginer et à mettre en œuvre. Nous allons nous appuyer sur les partenariats locaux et les acteurs du Cambrésis qui pourront nous aider dans ce projet.

Comme ces besoins ne seront pas que sur la première année, mais qu'au fur et à mesure de la croissance de l'entreprise, on en aura d'autres, il faudra mettre en place les formations et les partenariats qui permettront d'accompagner la croissance de l'entreprise sur la durée.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup pour cette présentation. Comme je vous le disais, nous allons passer au temps d'échanges par table thématique.

L'idée est de faire des sessions de 25 mn. Chaque table va discuter d'une thématique spécifique pendant 25 mn, et ensuite, on tournera. À chaque table, il y a un intervenant, un expert, un

professionnel de la thématique dont on est en train de parler : l'emploi, la formation professionnelle et le monde agricole.

Il y aura également à chaque table un rapporteur, un animateur qui va faire une restitution à l'issue de ces échanges. Je vais moi-même commencer ici. Il y aura Renaud DUPUY à cette table-là et Alice à la troisième table. Je vous rappelle donc les tables thématiques.

Pour la thématique sur la culture de la pomme de terre et le monde agricole, nous avons M. Benoît HOUILLIEZ de la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France que je remercie pour sa présence et son accompagnement sur cette réunion de concertation.

Pour la thématique sur l'emploi, nous avons Mme Karine SILVERT, Directrice de l'agence France Travail de Cambrai et son équipe, que je remercie encore une fois pour sa présence et nos échanges, ainsi que la Mission Locale du Cambréssis. Elles répondront donc aux questions des habitants sur la question de l'emploi.

Pour la formation professionnelle, nous avons M. Jean-Charles LEROUX, de l'AFPI Escaudœuvres, qui a notamment travaillé sur des formations professionnelles avec Tereos et qui va nous expliquer ses méthodologies et ses façons de travailler.

Pour faciliter le roulement, on vous propose que ce soit les intervenants et les rapporteurs qui changent de table afin que les participants n'aient pas besoin de le faire, puisque vous êtes plus nombreux que nous.

Nous serons les maîtres du temps. L'idée est qu'il y ait une petite introduction technique, spécifique par chacun de nos intervenants, et ensuite, on ouvre les échanges et les débats, chacun est libre de poser les questions qu'il souhaite. Nous-mêmes allons essayer de noter les questions et les réponses des différentes thématiques pour les restituer à l'ensemble de la salle à l'issue de ce temps. Vous avez évidemment la possibilité d'interpeller les équipes d'Agristo pour toute question spécifique liée au projet par rapport à la thématique.

Si cela vous convient, nous allons commencer. Je vais m'installer moi-même à cette table et nous allons lancer un petit compte à rebours de 25 mn avant de changer.

On est un peu plus nombreux par rapport aux tables, donc vous pouvez vous rapprocher et vous mettre autour des tables. Il y a des papiers pour noter des questions et les poser.

Nous allons commencer.

Restitution synthétique des échanges par table thématique :

THÉMATIQUE # 1 : LA CULTURE DE LA POMME DE TERRE

- *Experts extérieurs :*
 - **Benoit HOUILLIEZ**, Chambre d'agriculture des Hauts de France
 - **Brigitta WOLF**, Coordinatrice Vegaplan

- *Animateur / Rapporteur :* **Martin BACHOLLE**, 2concert

- *Sous-thématiques abordées et échanges avec les participants :*
 - **Certification Vegaplan :**
 - **Question : En quoi consiste et comment fonctionne la certification Vegaplan ?**
 - Réponse : La certification Vegaplan est similaire à une certification type ISO 14001. Les producteurs s'engagent pour une durée de 3 ans sur différents volets : social, environnemental, etc. Les audits d'organismes agréés par la certification et par la Chambre d'agriculture sont réalisés tous les 3 ans. Ce sont les producteurs qui payent les audits, à hauteur de 200 à 500 euros par audit. De plus, les exigences de la certification nécessitent forcément des investissements initiaux pour garantir une certaine sécurité alimentaire (stockage des pommes de terre) et limiter l'utilisation de produits phytosanitaires. Il y a 1 300 agriculteurs certifiés en France et une dizaine d'organismes d'audit certifiés en Belgique, aux Pays-Bas et en France. Il s'agit d'un référentiel plus adapté au marché de la transformation que Global GAP, qui est international le plus connu. La certification souhaite mettre en place moins de contrôle mais des contrôles plus rigoureux et plus intenses pour que le travail soit facilité pour les producteurs.
 - **Question : La certification Vegaplan est-elle imposée aux producteurs souhaitant travailler avec Agristo même s'ils disposent déjà d'un cahier des charges ?**
 - Réponse : La certification Vegaplan est un minimum imposé. Si un producteur est déjà sous le contrôle d'un référentiel plus exigeant ou minima égale à Vegaplan, ce n'est pas un problème. En complément, c'est toujours la législation qui prime. Vegaplan est une certification belge et si elle est moins exigeante, sur certains points spécifiques, que la réglementation française, les producteurs français doivent respecter la législation, ce qui sera aussi contrôlé dans la certification Vegaplan.

 - **Relations avec les agriculteurs :**

- **Question : Avec quels producteurs français Agristo va se fournir au démarrage de l'usine ?**
 - Réponse : Il existe déjà des partenariats en France avec des prix et une qualité fixée. Ces partenariats permettent de soulager les risques. Nous mettons en place une politique de fidélisation pour convaincre les agriculteurs de faire des partenariats longue durée.
 - **Question : Comment les producteurs actuels de betteraves peuvent-ils passer à la pomme de terre ?**
 - Réponse : Il s'agit de changer de métier, il faut de nouvelles machines. Il y a donc un investissement initial à réaliser, c'est une négociation à faire avec les industriels pour sécuriser l'investissement. Le métier d'agriculteur est un métier d'entrepreneur.
 - **Question : Comment Agristo protège les agriculteurs avec qui il travaille ?**
 - Réponse : Des contrats sont fixés avec les producteurs et peuvent comprendre des clauses d'indemnisation en cas de marchandise irrecevable au regard des aléas climatiques. Dans certains cas, Agristo peut également avancer des frais d'investissement directement liés au passage à une culture de pommes de terre.
La Chambre d'agriculture met en avant par ailleurs l'intérêt de constituer des groupements de producteurs pour négocier avec les industriels. Cela se fait sur d'autres territoire et c'est très efficace pour protéger les intérêts des producteurs.
- **Conditions de production des pommes de terre :**
- **Question : Quel est aujourd'hui l'ampleur de la production de pommes de terre dans les Hauts de France ?**
 - Réponse : La culture de la pomme de terre représente environ 130 000 hectares, soit 7 à 8 % de la Surface Agricole Utile (SAU) dans les Hauts de France. Il existe une saturation dans les Flandres et plus au Sud, en Picardie, il existe de grande disponibilité pour augmenter les surfaces dédiées à la pomme de terre.
 - **Question : Comment peut-on gérer l'augmentation nécessaire des surfaces de pommes de terre et l'agrandissement des exploitations des agriculteurs ?**
 - Réponse : Il faut montrer aux producteurs qu'il y a un enjeu économique à s'agrandir et utiliser une partie des marchandises actuelles pour soutenir le développement. Il y également d'autres types de production de pommes de terre comme l'amidon qui diminuent et qui peuvent se transformer à la production que les industriels achètent. Il existe des études en cours, réalisées par la chambre d'agriculture, en France et en Belgique pour identifier les surfaces existantes et disponibles.

- **Question : Quelles sont les recommandations pour la lutte contre l'appauvrissement des sols dans le cadre de la culture de la pomme de terre ?**
 - Réponse : Il est conseillé d'opérer une rotation des cultures de 4 à 5 ans pour la pomme de terre. Il n'y a pas de volet réglementaire en France sur les rotations, c'est à l'agriculteur de faire attention à ses terres et à ses sols. Il est cependant clair que la culture de pommes de terre est une culture de printemps qui a besoin de beaucoup d'eau et qui revêt des contraintes naturelles. Il est important d'opérer des développements technologiques pour sécuriser cette production.
 - **Question : Pensez-vous qu'il puisse y avoir un dumping sur les pommes de terre ?**
 - Réponse : Il s'agit de changer de métier, il faut de nouvelles machines. Il y a donc un investissement initial à réaliser, c'est une négociation à faire avec les industriels pour sécuriser l'investissement. Le métier d'agriculteur est un métier d'entrepreneur.

- **Effets de la culture de pommes de terre sur le territoire :**
 - **Question : Comment sont surveillés les effets de la culture de la pomme de terre sur le paysage du territoire ?**
 - Réponse : La Chambre d'agriculture est attentive à ce sujet. Il y a une veille sur ce sujet. De plus, il existe des lois en France qui protègent les paysages. Par exemple, il est interdit de retourner des prairies. Ceci étant dit, les propriétaires terriens font ce qu'ils souhaitent de leurs terres agricoles donc les marges de manœuvres sont limitées.
 - **Question : La culture intensive de pommes de terre peut-elle entraîner une surutilisation de produits phytosanitaires et des effets négatifs sur les nappes phréatiques ?**
 - Réponse : C'est bien le métier de la Chambre d'agriculture d'accompagner et de surveiller l'utilisation de ces produits. Il y a de moins en moins de produits qui sont homologués par la législation. Nous travaillons sur leur utilisation et n'observons pas d'effets de ces produits sur les nappes phréatiques. Nous travaillons également sur un programme de mise en œuvre de variétés plus robustes pour limiter l'utilisation de produits de synthèse.
 - **Question : Il y a un risque de gestion des boues avec l'augmentation des surfaces de culture de la pomme de terre ?**
 - Réponse : La chambre d'agriculture a conscience des risques de cette culture pour les boues. Des solutions existent en matière d'information des agricultures de système de micro-barrages mais il est important de faire des groupements parcellaires pour mieux gérer ces sujets.

- **Marché et prix de la pomme de terre :**
 - **Question : Combien vaut 1 tonne de pommes de terre ?**

- Réponse : Environ 180 euros au début du contrat. Mais il s'agit d'un marché spéculatif. Les producteurs peuvent stocker une partie de leur production et attendre la fin d'année pour vendre cette partie au prix d'un marché entièrement lié à la demande. Ainsi, le prix sur le marché peut varier entre 30 et 300 euros la tonne. Certaines années le prix a pu monter jusqu'à 600 euros la tonne.
 - Question : Quel est l'impact de l'arrivée de plusieurs industriels dans la région sur les prix (Ecofrost, Clarebout, McCain, etc.) ?
 - Réponse : La Chambre d'agriculture est favorable à ce qu'il y est de la concurrence car cela permet aux agriculteurs d'être bien rémunérés de leur production.
- **Concertation avec le monde agricole :**
 - Question : Quelles instances seront mises en place par la suite avec les parties prenantes du monde agricole pour échanger spécifiquement sur les effets de l'arrivée de nouveaux industriels ?
 - Réponse : La Chambre d'agriculture doit mettre en place ce type d'instances, c'est son rôle et elle doit inclure tous les acteurs, y compris les industriels. Il faut réfléchir au bon niveau de discussion.

THEMATIQUE # 2 : LA CREATION D'EMPLOI DIRECTS ET INDIRECTS

- Expertes extérieures :
 - **Karine SILVERT**, Directrice de l'agence France Travail de Cambrai
 - **Peggy BROTZKI**, Directrice de la Mission locale du Cambrésis
- Animateur / Rapporteur : **Renaud DUPUY**, 2concert
- Sous-thématiques abordées et échanges avec les participants :
 - **État des lieux du monde de l'emploi dans le Cambrésis :**
 - Question : Combien y-a-t-il de demandeurs d'emploi dans le Cambrésis et quels sont leurs particularités ?
 - Réponse : Il y a environ 3 000 demandeurs d'emploi dans le Cambrésis et 300 à Escaudoevres. Il s'agit principalement de profils non qualifiés.
 - Question : Dans quel domaine se situe l'offre et la demande d'emploi ?
 - Réponse : L'offre d'emploi reste encore aujourd'hui principalement concentrée dans l'industrie. Il existe une difficulté importante à faire découvrir l'industrie agroalimentaire aux demandeurs d'emploi afin qu'ils puissent s'y former. France Travail tente de mettre en place des accompagnements à la carte pour faire évoluer les parcours des demandeurs d'emploi. C'est le cas notamment de la maintenance industrielle pour laquelle de plus en plus de formations professionnelles sont mises en place.

- **Emploi local :**
 - **Question : Comment peut-on favoriser le recours à l'emploi local pour Agristo ?**
 - Réponse : Ce sont des réflexions qui sont portées par France Travail pour faire en sorte que la population locale accède à l'emploi dans le cadre de l'arrivée de nouveaux employeurs de grande ampleur. C'est une garantie qui être mise en place par France Travail avec notamment la reprise des anciens emplois issus de Tereos, avec des incitations sur les emplois indirects comme la sous-traitance, etc.
 - **Question : Quel serait l'impact d'Agristo sur l'emploi local ?**
 - Réponse : D'une manière générale, le projet représente une véritable chance pour le territoire car, non seulement il permettrait l'arrivée de nouveaux emplois mais, de surcroit, il porte une diversification de l'emploi local au regard des différentes typologies de postes demandés pour le fonctionnement de l'usine.

- **Emplois indirects :**
 - **Question : Quels sont les emplois indirects dans le cadre du projet ?**
 - Réponse : Il s'agit entre autres des équipes de maintenance et de nettoyage qui sont externalisées car nécessitant des compétences spécifiques et qui ne travaillent que le weekend. Il est actuellement prévu des équipes de nettoyage en 3-8. En termes d'effectifs, les emplois indirects correspond environ à 1/5^{ème} des emplois nécessaires pour faire fonctionner l'usine. Il y aura aussi tout ce qui concerne le chantier de construction ainsi que la logistique (sociétés de transporteurs). Il existe d'ores et déjà de nouvelles entreprises qui s'installent dans le territoire pour accompagner l'augmentation du nombre d'industriels qui arrivent.

- **Recrutement :**
 - **Question : Est-il prévu de recruter des travailleurs handicapés ?**
 - Réponse : Pour ce type d'entreprise et au regard du nombre d'emplois, il s'agit d'une obligation légale d'ouvrir des postes aux travailleurs handicapés pour jusqu'à 6% des postes.
 - **Question : Quels sont les différents types de profil recherchés ?**
 - Réponse : Tous les profils sont les bienvenus, hommes, femmes, jeunes, seniors, travailleurs handicapés. Aujourd'hui, dans les équipes de Wielsbeke, il y a par contre une minorité de femmes dans les équipes de production. Au-delà des compétences recherchées, il y a un ADN Agristo. L'entreprise souhaite que ses salariés entretiennent cet ADN et s'y identifie. La formation peut se faire en fonction de cela.
 - **Quelles sont les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise ?**
 - Réponse : Il existe des évolutions de carrière importantes au sein d'Agristo, notamment vers des postes de managers et de directeurs.

- **Conditions de travail chez Agristo :**
 - **Question :** Quelles sont les principales difficultés à travailler dans ce type d'usine ?
 - Réponse : Les équipes de production doivent parfois se déplacer entre des zones de froid et des zones de chaud au sein de l'usine. De plus, il y a beaucoup de bruit dans les zones de production ce qui nécessite le port systématique et obligatoire de casques anti-bruit ou de bouchons d'oreille. La durée de travail est organisée en trois rotations de 8 heures.

THEMATIQUE # 3 : LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Expert extérieur : **Jean-Charles LEROUX**, AFPI Escaudœuvres
- Animatrice / Rapportrice : **Alice DUBOË**, 2concert
- Sous-thématiques abordées et échanges avec les participants :
 - **Qu'est-ce que l'AFPI ?**
 - L'Association de formation des professionnels de l'industrie est présente avec une agence à Escaudœuvres, et 10 centres de formation sur le département du Nord et du Pas-de-Calais.
 - **Question :** D'où viennent vos formateurs ?
 - Réponse : Il y a 2 formateurs en interne à Escaudœuvres plus des formateurs externes (des professeurs diplômés ou bien des professionnels expérimentés pour les formations les plus techniques)
 - **Question :** Existe-t-il d'autres structures de formation en local ?
 - Réponse : Sur les formations techniques, il y a aussi par exemple Epsilon Formation à Neuville-Saint-Rémy, ou Formatech à Solesmes.
 - **Types de formation/métiers :**
 - **Question :** Quels sont les différents types de formation qui sont proposées par l'AFPI Escaudœuvres ?
 - Réponse : L'AFPI propose des formations professionnelles spécialisées dans l'industrie, en formation continue mais également en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) car l'AFPI est membre du réseau des CFA. Elle prépare notamment à des titres professionnels pour les métiers techniques, mais propose aussi des formations en management, QSE, référents CSE, par exemple.
 - **Question :** Quels sont les types de métiers/filières auxquels prépare l'AFPI et qui pourraient être utiles sur le projet Agrist'Hauts de France ?
 - Réponse : des métiers comme conducteur de ligne (CIMA), le contrôle de la qualité, la maintenance, la logistique...
 - **Question :** Est-ce que l'AFPI peut former des agriculteurs ?

- Réponse : L'AFPI se concentre sur les formations pour l'industrie mais il y a d'autres types de structures qui peuvent former les agriculteurs (se rapprocher de la Chambre d'agriculture ou des lycées agricoles par exemple).
 - Question : Qu'est-ce que vous faites pour les femmes ?
 - Réponse : Il y a de plus en plus de femmes qui s'intéressent à l'industrie, c'est beaucoup moins physique qu'avant (formation à des métiers comme le soudage, la conduite de machines).
- **Relation avec Agristo :**
 - Question : Pourquoi avoir invité l'AFPI plutôt qu'un autre organisme ?
 - Réponse : L'AFPI s'est montré volontaire pour collaborer avec Agristo sur le projet Agrist'Hauts de France, et c'est le but des ateliers comme celui-ci de susciter des rencontres entre les différents acteurs. Mais les partenariats ne sont pas encore formalisés, on en est encore à des discussions à ce stade du projet.
- **Les difficultés de recrutement pour la formation :**
 - Question : Est-ce que ce ne sera pas difficile de recruter pour couvrir les besoins d'Agristo en termes de personnel ?
 - Réponse : L'AFPI est proactif sur le territoire. Elle a déjà travaillé et formé des candidats pour de grandes entreprises comme Tereos ou Stellantis. Elle s'appuie également sur France Travail, la mission locale ou encore des agences d'intérim.
L'AFPI serait en capacité de former une centaine de personnes pour répondre aux besoins d'Agristo.
- **Les détails pratiques de la formation :**
 - Question : Quelle serait la durée de la formation ?
 - Réponse : Pour un conducteur de ligne c'est environ 6 mois, la maintenance environ 1 an, tourneur-fraiseur 5 ans. Il faut surtout allier la théorie avec la pratique en entreprise, d'où la complémentarité avec des projets comme celui d'Agristo pour que la formation soit opérationnelle à travers des stages en entreprise par exemple.
 - Question : Quel serait le lieu de formation ?
 - Réponse de l'AFPI : Des formations de l'AFPI peuvent se faire à Escaudœuvres, et il existe 10 centres dans la région. Un bus est parfois mobilisé par l'AFPI pour aller chercher les personnes en formation qui n'ont pas forcément de moyen de transport.
 - Réponse d'Agristo : Il y aura un lieu de formation sur le site d'Agrist'Hauts de France, c'est la « Potato Academy », qui sera complémentaire des organismes de formation. Nous ne ferons pas les formations initiales propres à chaque métier, mais nous ferons des formations dans notre entreprise, avec des formateurs venus de nos

usines belges notamment. Agristo travaillera avec les services de France Travail, les centres de formation, les lycées techniques etc.

- Question : Quelle serait la prise en charge du coût de la formation ? Est-ce qu'Agristo bénéficie d'aides ou de subventions pour la formation ?
- Réponse de l'AFPI : Les entreprises peuvent bénéficier en général d'une aide de la Région qui s'élève à environ 80% du coût total de la formation, et les 20% restant sont pris en charge par les entreprises.
- Réponse d'Agristo : Il y aura une contribution d'Agristo pour les coûts de la formation propres à l'activité de l'usine. Les modalités des formations seront déterminées en partenariat avec les acteurs locaux. Le but de l'atelier et de la concertation est justement aussi d'aller à la rencontre de ces acteurs.

Compte-rendu intégral de la conclusion de la réunion :

M. BACHOLLE : Merci à tous pour ce temps d'échange et pour la qualité des questions. Tout le monde a pu participer à chacune des tables thématiques et discuter avec nos différents experts et intervenants. Je remercie encore une fois les intervenants venus nous parler des différents sujets.

En quelques minutes, nous allons rappeler les différentes thématiques évoquées à chacune des tables. Il faut savoir qu'on va faire de toute façon une restitution. Je ne sais pas si vous avez vu, le compte-rendu de la dernière réunion publique a été mis en ligne sur le site internet. On va faire également une restitution la plus juste possible de nos échanges que l'on mettra en ligne.

Je vais commencer par le sujet de la pomme de terre. Vous étiez tous aux échanges. Très rapidement, on a évoqué la certification Vegaplan. Merci encore à Madame qui nous a beaucoup expliqué de quoi il s'agissait. On a beaucoup parlé des différentes surfaces de production de pommes de terre disponibles sur le territoire, de l'impact que cela aurait d'augmenter les surfaces par rapport à la fameuse SAU, Surface agricole utile, qui nous a animés. On a eu des questions également sur la rémunération des agriculteurs, combien ils allaient vendre leur tonne de pommes de terre, comment ils allaient vivre, combien ils allaient devoir investir pour assurer cette production. Nous avons également parlé des effets de la culture de la pomme de terre sur les sols, les effets naturels et les boues également. C'est un sujet que l'on vient d'aborder à cette table. Beaucoup de choses ont été évoquées. Je remercie encore Monsieur Houilliez d'avoir pu répondre de façon précise avec son expertise et le fait qu'il puisse prendre de la hauteur sur la région Hauts-de-France, et Monsieur DE CUYPER qui nous a répondu.

Renaud, sur

R. DUPUY, cabinet 2Concert : Sur l'emploi, on a discuté de beaucoup de choses. Je vais vous donner les principales thématiques, je l'ai déjà rappelé aux tables, vous étiez avec nous. On a parlé tout d'abord des publics prioritaires : est-ce qu'il y en aurait ? Que fait-on vis-à-vis d'eux ? On a eu un certain nombre de réponses de France Travail. On a aussi parlé de recrutement de travailleurs handicapés, de l'obligation et comment Agristo pouvait répondre à l'obligation française. On a parlé de la même manière des publics prioritaires, des formations locales, et on s'est posé la question de savoir comment seraient organisées les formations, même si ce n'était pas notre thématique, sur des formations locales ici, des formations sur site en Belgique. On a parlé d'emplois indirects en se demandant combien d'emplois indirects correspondaient à 140 emplois directs, ce qu'étaient les emplois indirects chantiers, logistique, maintenance, nettoyage. On s'est mis à peu près d'accord sur le fait qu'un emploi direct pouvait correspondre à 5/6 emplois indirects dans cette filière, selon l'avis des spécialistes – je n'en suis pas un, mais c'est ce qui est sorti des discussions. La question de l'évolution des carrières chez Agristo a été posée ; quand on rentre chez Agristo quel que soit le poste, vers où on va, s'il y a une possibilité d'évolution. Un certain nombre de réponses avec des exemples précis ont été données. On a parlé de pourcentage d'emplois féminins, de conditions de travail – la chaleur, le bruit – qui pouvaient être parfois difficiles. Lié à cela, on a parlé de grille de salaire. On n'a pas donné de réponse, particulièrement aujourd'hui sur la grille de salaire, mais c'est une demande. France Travail nous a parlé de critères d'attractivité et donc de la nécessité aujourd'hui pour recruter sur ce territoire d'être attractif – le salaire est important, mais peut-être pas essentiel. On a parlé de la même manière d'organisation du travail – il y avait des propositions sur les équipes, le fait d'avoir une 4^{ème} équipe pour dégager les week-ends, etc. C'est une possibilité... Une question a été posée : va-t-on trouver

tous les emplois dans le Cambrésis – est-ce possible ? On nous a fourni les chiffres de l'emploi et du chômage dans le Cambrésis. France Travail et la Mission Locale ont expliqué un peu de quelle manière ils allaient s'organiser dès aujourd'hui pour répondre à ce challenge du recrutement Agristo.

M. BACHOLLE : On va passer maintenant à la formation professionnelle avec Alice.

Alice : Avec Monsieur Jean-Charles LEROUX, on a parlé de l'AFPI, de son implantation sur le territoire assez dense et notamment à Escaudoeuvres. C'est un organisme de formation professionnelle industrielle spécifiquement, qui a pas mal travaillé sur le territoire, notamment par le passé avec Tereos, tout à fait à même de former différents postes plutôt industriels, que ce soit du soudage, tourneur-fraiseur, de la maintenance, des besoins certainement nécessaires pour Agristo. On a parlé des difficultés de recrutement, des besoins importants dans la Région, du financement possible pour ces formations, à savoir qu'Agristo peut peut-être contribuer ; en tout cas, il est nécessaire, comme pour toutes les autres formations dans la Région que cette dernière puisse intervenir. Ce sont des choses qui à l'heure actuelle ne sont pas encore complètement établies. On en est plutôt au stade des partenariats, notamment avec les partenaires locaux. Il y a eu pas mal de questions sur le rythme de travail, les différents métiers, la durée de formation, le savoir-être qui est aussi important que le savoir-faire. L'AFPI et Agristo ont des valeurs un peu similaires sur ce point. Des questions aussi sur les formateurs qui interviennent à l'AFPI, comment ils sont trouvés, l'importance de la formation en interne sur le terrain, et le lieu de formation. Je pense avoir à peu près tout dit.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup. Il est déjà 8h00. Nous avons bien approfondi ces différents sujets. On va quand même passer un dernier temps d'échanges tous ensemble sur la thématique de la dynamique socio-économique. Si vous avez différentes questions, n'hésitez pas à lever la main. Nous clôturerons ensuite la réunion.

...

Du coup, cela voudrait dire que nos intervenants ont vraiment épuisé toutes les questions. C'est super. S'il n'y a pas d'autres questions, on va clôturer la réunion. J'invite Mme ROYAL ou M. DEREUX à faire un mot de conclusion.

A-M. ROYAL : C'est vrai que ce sont des ateliers. Nous avons entendu des petits morceaux, les échanges ont été intéressants. Maintenant, nous avons hâte d'avoir les comptes rendus pour pouvoir continuer. Tu as écouté d'autres tables – tu as peut-être des choses à ajouter ?

M. DEREUX, Garant CNDP : Je pense qu'il y a encore beaucoup de travail et de questions, et beaucoup de réponses à apporter. C'est ce que je ressens pour avoir participé. Beaucoup de portes ouvertes et le souci d'être à l'écoute de la part d'Agristo. J'ai senti cela aussi.

A-M. ROYAL : Maintenant, nous allons continuer jusqu'à la semaine prochaine avec ce compte-rendu qui sera mis en ligne sur des sujets qui élargissent. On voit que par rapport aux thématiques des questions qui seront plutôt traitées dans l'atelier suivant sur tout ce qui est environnement, ce qu'on pourrait appeler les « nuisances » pour certains, là, on a ouvert, puisque par exemple, le champ de la culture, de l'approvisionnement de l'usine n'étaient pas des sujets qui avaient été évoqués jusque-là, mais qui sont des sujets importants. On a eu la question « quand recrutez-vous ? » Mais on a vu aussi ce qu'est recruter et comment cela se passe sur un territoire. Un grand merci aux participants sur tous les sujets, et un coup de chapeau particulier à France Travail et la Mission Locale parce que c'est vrai qu'on ne les voit jamais dans ces fonctions-là quand on est habitant d'un territoire. Comprendre comment ils travaillent est intéressant, et c'est aussi cela, une concertation. Maintenant, je vous invite à continuer et on se retrouve dans 8 jours.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup. Je m'associe aux remerciements de Mme ROYAL aux participants qui ont vraiment posé des questions sur les thématiques. C'était vraiment très intéressant. Merci à tous et pour la plupart, je suppose, je vous dis à la semaine prochaine pour l'atelier implantation de l'usine dans son territoire. Merci à tous, bonne soirée.